

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 15 janvier 2020

L'an deux mille vingt et le quinze janvier à dix-neuf heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GOSSET Jean-Yves, Maire.

Présents : Messieurs GOSSET Jean-Yves, GHEERAERT Philippe, DELOGE Daniel, BROUAYE Alain, BROUAYE Emmanuel, BLANGY Jean-Pierre Mesdames BETANCOURT Marie-Blanche et CUVILLIER Pascaline

Absent (e) s excusé (e) s: M.BLAZART Thierry, Mme MAVRE Patricia.

Absente non excusée : GRACZYK Coralie.

Secrétaire de séance : Mme BETANCOURT Marie-Blanche

Procuration : /

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2020 :

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est approuvé et signé par l'ensemble des membres présents.

Attribution de compensation CCOP-dotation de solidarité communautaire : ouverture de crédits budgétaires exercice 2019-Délibération n°01/2020

M. le Maire rappelle que suite à la dernière réunion du 19 août 2019 de la CLECT de la CCOP, cette dernière a arrêté les montants définitifs des attributions de compensation.

Pour la commune de Le Mesnil Saint Firmin, l'attribution de compensation est au bénéfice de la CCOP pour un montant de 3135 euros.

Cette attribution est compensée par une dotation de solidarité communautaire d'un même montant.

Il convient par conséquent de traduire budgétairement cette attribution par l'ouverture de crédits au compte 739211 en dépense et au compte 73212 en recettes pour la somme de 3135 euros pour l'émission d'un mandat et d'un titre de recettes sur l'exercice 2019.

Après en avoir débattu, le conseil Municipal,

Autorise l'ouverture des crédits concernés à **07 voix pour et 01 voix Abstention**

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire signale que la subvention au titre de la DETR pour la mise sous alarme des bâtiments communaux a fait l'objet d'un refus.

- Mme CUVILLIER Pascaline souhaite connaître la date de début des travaux d'agrandissement du cimetière. M. le Maire répond que la programmation est fixée au mois de janvier mais qu'il est nécessaire de faire une relance auprès de l'entreprise ROUSSEL.
- M.BROUAYE A demande si une liste de candidats aux élections municipales a été déposée en préfecture. La mairie n'a pas connaissance à ce jour d'éventuelles candidatures officielles. Il est rappelé que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 27 février 18h00 en Préfecture.
- Terrain de pétanque : M.GHEERAERT signale que le terrain de pétanque a été endommagé par le passage à plusieurs reprises de chevaux. Mme CUVILLIER répond que cela peut être aussi la conséquence de l'utilisation du terrain par des véhicules motorisés.
- Poubelles : M.DELOGE signale que l'emplacement prévu pour les poubelles des sœurs de l'établissement Anne Marie Javouhey est inaccessible par le camion. Les sœurs demandent donc l'autorisation de déposer leurs bacs devant leurs garages (Rue du château). Pas d'objection de la part du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h15